



*Pour s'informer et agir collectivement dans l'établissement :  
stage syndical départemental*

**Mardi 17 mars 2015 - 9h00 / 16h30  
au collège Gérôme  
à VESOUL**

➤ **Un stage pour qui ?**

- **Les collègues en charge des S1** (secrétaires, correspondants ou trésoriers des sections d'établissements). **Vous pouvez venir à deux !**
- **Tous les adhérents** qui souhaitent s'informer et échanger autour des questions liées à notre métier et ses évolutions.

➤ **Un stage pour quoi ?**

- Faire le point sur nos statuts et les évolutions à venir : nouveau décret entrant en vigueur à la rentrée 2015, droits au sein des établissements...
- Faire le point sur la vie syndicale et la situation des établissements de notre département : DGH, effectifs, schéma directeur des collèges pour 2025, fonctionnement des instances départementales...
- Redonner du sens à l'action collective et s'interroger sur les formes d'action syndicale à mener au sein des établissements.
- Échanger sur l'actualité de nos métiers. Bien entendu, toutes vos questions alimenteront nos échanges !

➤ **Comment participer ?**

- **Déposer** une demande d'autorisation d'absence auprès du chef d'établissement **avant le 17 février 2015 (délai de rigueur)**.
- **Renvoyer** par courriel le coupon ci-dessous à : [snest70@besancon.snes.edu](mailto:snest70@besancon.snes.edu) ou par courrier à : SNES-FSU, 19 avenue Droz 25000 Besançon

Bien cordialement.

Pour la section départementale SNES-FSU de Haute-Saône,  
David Caillet, Cyril Couturier

NOM .....

Prénom .....

Établissement d'exercice .....

Adresse électronique .....

Téléphone .....

Repas de midi (pris en charge par le SNES)

OUI

NON